

**COMITE FAMILIAL SCOLAIRE**  
Ecole Sainte-Marie/Maternelle – Primaire

**TARIFS PAR TRIMESTRE Année 2020/2021**

**FACTURATION :**

Vous recevrez pour l'année scolaire trois relevés de frais (**tout trimestre commencé étant dû**).

ARTICLES	1 <sup>er</sup> Trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	3 <sup>ème</sup> trimestre
<b>Contribution des familles (1)</b>	368,40 €	276,30 €	276,30 €
<b>Une assurance collective couvre les élèves et est incluse dans la contribution des familles</b>			
<b>Demi-Pension</b>			
4 jours / semaine	302,40 €	235,20 €	235,20 €
3 jours / semaine	226,80 €	176,40 €	176,40 €
2 jours / semaine	151,20 €	117,60 €	117,60 €
1 jour / semaine	75,60 €	58,80 €	58,80 €
<b>Repas exceptionnel</b>	<b>8,00 €</b>	<b>8,00 €</b>	<b>8,00 €</b>
Repas déduit (absence prolongée de plus de 2 semaines consécutives sur présentation d'un certificat médical)	- 3,50 €	- 3,50 €	- 3,50 €

<b>Forfait Etude Soir Primaire – Garderie Surveillée Soir Maternelle</b>			
4 jours / semaine	135,00 €	105,00 €	105,00 €
3 jours / semaine	101,25 €	78,75 €	78,75 €
2 jours / semaine	67,50 €	52,50 €	52,50 €
1 jour / semaine	33,75 €	26,25 €	26,25 €
<b>Etude ou garderie du soir exceptionnelle</b>	<b>5,00 €</b>	<b>5,00 €</b>	<b>5,00 €</b>
<b>Garderie du matin exceptionnelle</b>	<b>6,00 €</b>	<b>6,00 €</b>	<b>6,00 €</b>
<b>Forfait Garderie du matin</b>			
4 jours / semaine	216,00 €	168,00 €	168,00 €
3 jours / semaine	162,00 €	126,00 €	126,00 €
2 jours / semaine	108,00 €	84,00 €	84,00 €
1 jour / semaine	54,00 €	42,00 €	42,00 €

**MODALITES FINANCIERES**

Le CFS (**Comité Familial Scolaire**) est l'association (loi de 1901) qui gère l'école. Il est formé de bénévoles impliqués dans la vie de l'école.

Le CFS assure le fonctionnement administratif et financier de l'établissement.

La contribution des familles est révisée annuellement par le CFS, les nouveaux tarifs sont diffusés en fin d'année scolaire et s'appliquent pour l'année scolaire suivante.

Ils comprennent :

- La contribution annuelle
- Une assurance collective couvrant les accidents corporels des élèves
- La participation pour le matériel pédagogique et de travaux manuels
- La participation pour les sorties